

AVIS D'IMPÔT 2016

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2015

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M REVELLAT PHILIPPE
OU MME STROPIANO EVELYNE
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

Vos références

Pour accéder à votre espace Particulier

Numéro fiscal :

Déclarant 1 : 19 53 845 957 154 C

Déclarant 2 : 10 98 505 494 107 C

N° de déclarant en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 53 476

Référence de l'avis : 16 94 A727424 24

Numéro de contrat de prélèvement : M1 94 0201571 90

RUM* : FR46ZZZ005002M194020157190

Numéro FIP : 940 47 28 1562609789 3 A

Numéro de rôle : 016 A

Date d'établissement : 02/08/2016

Date de mise en recouvrement : 31/07/2016

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER **775,00 €**

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu 1 167,00 €

Montant de vos prélèvements sociaux 1 414,00 €

Acomptes mensuels versés 1 806,00 €

94101

Compte à débiter :

FR49 3000 2076 5000 0000 4800 X63

M REVELLAT PHILIPPE

CL MONTLHERY

Prochaines échéances 2016

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de
paiement fixée au 15/09/2016 :

16 AOUT 2016 258,00 €

15 SEPTEMBRE 2016 258,00 €

17 OCTOBRE 2016 259,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2017

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2017 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

16 JANVIER 2017 258,00 €

15 FEVRIER 2017 258,00 €

15 MARS 2017 258,00 €

18 AVRIL 2017 258,00 €

15 MAI 2017 258,00 €

15 JUIN 2017 258,00 €

17 JUILLET 2017 258,00 €

16 AOUT 2017 258,00 €

15 SEPTEMBRE 2017 258,00 €

16 OCTOBRE 2017 258,00 €

IMPOT SUR LE REVENU			
Détail des revenus	Déclar. 1		Total
Total des salaires et assimilés ²	50208		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5021		
Salaires, pensions, rentes nets.....	45187		45187
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			41
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			41
Revenus fonciers nets.....			9118
Revenu brut global.....			54346
CSG déductible.....			- 870
Revenu imposable.....			53476
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			3413
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2	
Montant de la réduction d'impôt.....			366
Capital des petites entreprises.....	10000	10000	1800
Total des réductions d'impôt ²⁰.....			- 2166
Impôt sur le revenu net avant corrections.....			1247
Impôt total avant crédits d'impôt.....			1247
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	10		10
Cotisations syndicales.....	106		106
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 70
Suite en page suivante >>>			

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
M		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	2			3.0

>>> Suite de votre avis

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....				1167
Taux d'imposition ²⁴				2,20%

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG	CRDS	PREL SOC CONT ADD PREL SOL	CONTRIB SALARIALE
Revenus fonciers nets ⁴⁵	9118	9118	9118	
BASE IMPOSABLE.....	9118	9118	9118	
Taux de l'imposition	8,20%	0,50%	6,80%	
Montant de l'imposition.....	748	46	620	

Total des prélèvements sociaux nets.....				1414
---	--	--	--	-------------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2016.....				465
--	--	--	--	-----

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....				2581
---	--	--	--	-------------

Suite en page suivante >>>

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 009* - Courriel : cps.lille@dgfip.finances.gouv.fr
- Courriel : centre prélèvement service CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace Particulier) :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CHAMPIGNY-SUR-MARNE - S.A.I.D. VILLIERS-PLESSIS
13 BRD GABRIEL PERI - 94507 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX
Tél : 01 45 16 61 61 Courriel : sip.champigny-sur-marne@dgfip.finances.gouv.fr

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

53476

Votre revenu fiscal de référence est supérieur à 28 000 €, si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, vous devrez déclarer vos revenus 2016 en ligne en 2017. Toutefois si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier.

Informations indiquées pour mémoire

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

41

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2016, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2017 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2014.....	18181	14630
Plafond non utilisé pour les revenus de 2013.....	4478	3637
Plafond non utilisé pour les revenus de 2014.....	+ 4645	+ 3703
Plafond non utilisé pour les revenus de 2015.....	+ 4578	+ 3755
Plafond calculé sur les revenus de 2015.....	+ 4519	+ 3804
Plafond pour les cotisations versées en 2016.....	= 18220	= 14899

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace Particulier sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2018 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M REVELLAT PHILIPPE
OU MME STROPIANO EVELYNE

Adresse d'imposition au 01/01/2016
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

Déclarant 1 - Nom de naissance : REVELLAT
Déclarant 2 - Nom de naissance : STROPIANO